

LA BEATIFICATION DE PIE IX

NOUS extrayons de la *Difesa*, l'ancien organe personnel du pape pendant qu'il était patriarche de Venise, les renseignements qui suivent au sujet de la béatification de Pie IX.

Nous n'avons aucune nouvelle directe sur cet événement si important qui, s'il devait se vérifier, remplirait de joie le nombre immense des fidèles, admirateurs des vertus et des mérites de Pie IX.

Nous devons cependant constater que depuis longtemps en France et, par la France, dans toutes les parties du monde on a fait une très active propagande en vue d'engager les catholiques à adresser d'ardentes suppliques au Saint-Siège, afin qu'il veuille ouvrir le procès de béatification du grand pontife, qui laissa des souvenirs si puissants dans le XIX^e siècle, qui eut la gloire de proclamer l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, et qui devint le point de mire des haines révolutionnaires, auxquelles il opposa le *non possumus* qui restera glorieusement dans l'histoire.

Le chef de ce mouvement fut et est M. l'abbé Maignen, anciennement domicilié en Belgique et actuellement à Rome.

Par une propagande incessante, à l'aide de conférences, de correspondances et de publications, il a réussi à recueillir des centaines de milliers d'adhésions en France en Belgique, en Espagne, dans l'Amérique latine et du Nord, accompagnées des plus vives instances, qui furent adressées au Souverain-Pontife pour la cause de béatification de Pie IX.

L'action ne se limita point à une simple adhésion à la proposition de l'abbé Maignen ; beaucoup d'évêques et de prélats d'Europe et d'outre-mer s'adressèrent à ce même sujet au Saint-Siège, en affirmant que, parmi les